



Campagne de diagnostics structurels et  
géotechniques (G1/ES/PGC) sur trois écoles  
communales de Sainte-Anne

**Avis d'appel public à la concurrence**

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

VILLE DE SAINTE ANNE

1 Place Abbé Morland

97227 SAINTE ANNE

Téléphone : 05.96.76.73.06

E-Mail : secretariat@mairie-sainte-anne.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

**Objet du marché :**

Diagnostics-Structurels et Géotechniques (G1/ES/PGC avec reconnaissance des fondations) sur 3 écoles - Campagne de diagnostics structurels et géotechniques (G1/ES/PGC) sur trois écoles communales de Sainte-Anne

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

**Lieu principal d'exécution :** Les prestations du marché sont exécutables sur les sites des écoles concernées.

Code NUTS : FRY20

**CPV global à la consultation :** **CPV principal :** 71000000-8

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée prévisionnelle cumulée de 9 mois, hors contraintes d'intervention prévues au CCP et hors délais de vérification prévus à l'article 19 du CCP.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

**Interdiction de soumissionner**

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont

décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 0 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes à l'égard desquelles l'acheteur dispose d'éléments suffisamment probants ou constituant un faisceau d'indices graves, sérieux et concordants pour en déduire qu'elles ont conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence.

#### **Présentation de candidature :**

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires **DC1 et DC2** (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>)

#### **Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

##### **Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

##### **Capacité technique et professionnelle :**

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Acceptation de références en fournitures et services datant de plus de trois ans
- Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du personnel d'encadrement
- Certificats OPQIBI ou similaire dans le domaine du bâtiment (fondations, structure) et géotechnique

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

**Procédure :** MAPA ouvert

**Visite sur site :** Visite sur site obligatoire

#### **Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par pourcentage et notés sur :

1. Critère Valeur technique de l'offre notée sur 20 points pondéré à **60 %**.
2. Critère Valeur Financière de l'offre notée sur 20 points pondéré à **40 %**.

## Modalités de mise en œuvre des critères

### **1. Critère Valeur technique de l'offre noté sur 20 points**

Précisions sur le critère : Qualité du mémoire technique portant notamment sur les compétences de l'équipe dédiée, les modalités d'exécution des études et les délais de réalisation par phase y compris les délais de remise des rapports G1/ES/PGC et Structurel

### **2. Critère Valeur Financière de l'offre noté sur 20 points**

Précisions sur le critère : Montant de la prestation d'études

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante :

$20 \times [(offre\ analysée - offre\ moins-disante) / offre\ moins-disante]$

## Règles particulières

Règle en cas d'ex-aequo au classement : En cas d'ex-aequo au classement, la sélection se fera sur la base de la meilleure note technique

### **Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : 2025-DIAG-3-ECOLES

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2025*

*Date limite de réception des offres : 09/12/2025 à 12H00*

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

### **Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Le marché s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires : Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)

**Avis périodique :** Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

**Informations sur les options :** Montant estimé des prestations similaires 30000 euros HT

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché plusieurs candidatures, en agissant à la fois :

- En qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membre de plusieurs groupements.

### **Instance chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARTINIQUE

### **Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr> .

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

### **Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

**Autres Informations : Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

**Qualification et niveau d'expérience exigé des candidats :** Certification OPQIBI ou similaire (fondations, structures, géotechnique)

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- **pour les renseignements d'ordre administratif :**

Ville de Sainte-Anne - Direction de la Commande Publique  
Correspondant : **Xavier PANCRATE / Stéphanie ABAUZIT**  
Adresse : Centre technique Guy LOUISON - Barrière La Croix  
97227 SAINTE-ANNE  
Adresse Internet : <http://www.marches-securises.fr>

- **pour les renseignements d'ordre technique :**

Ville de Sainte-Anne - Direction des Services Techniques  
Correspondant : **Fabrice ROLLE**  
Adresse : Centre technique Guy LOUISON - Barrière La Croix  
97227 SAINTE-ANNE  
Adresse Internet : <http://www.marches-securises.fr>